

PORTRAIT SOCIAL

Caf de l'Orne

Année 2021

42 %
personnes
couvertes

50 420
allocataires

Dans l'Orne, 117 500 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 42% de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 33 % à 49 % selon les communautés de communes.

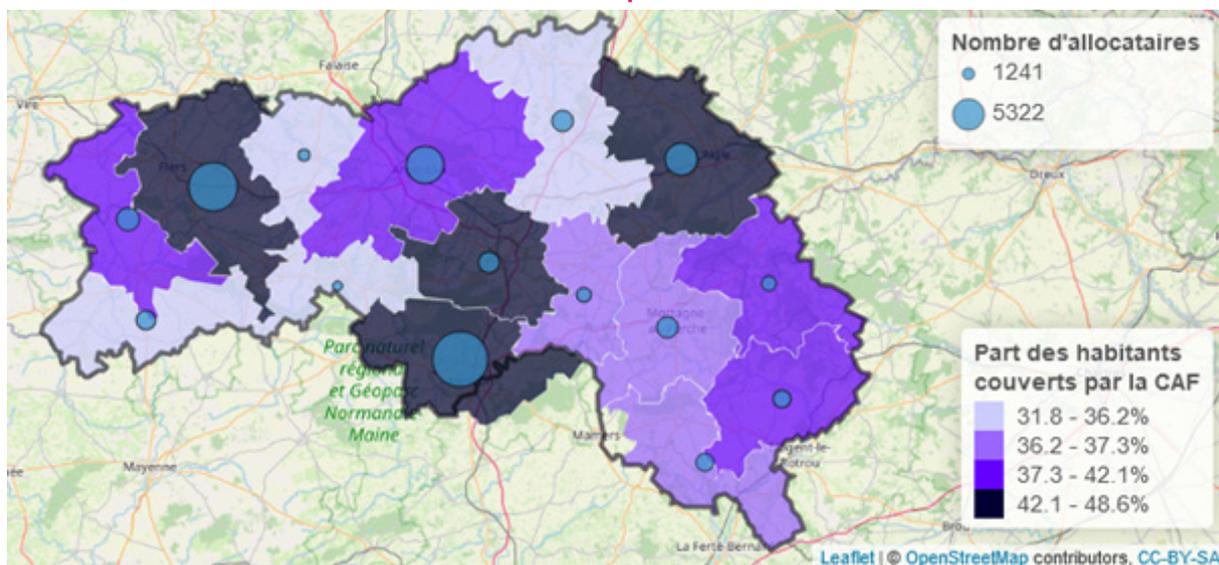
Le département se caractérise par une proportion de familles avec enfants proche du niveau national (47% dans l'Orne, 49% au national).

1 310 étudiants bénéficient d'une aide, soit 3% de l'ensemble des allocataires (6% au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu. Comme au niveau national, 16% des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composée uniquement des prestations légales.

17 350 foyers allocataires vivent sous le seuil des bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135€. Dans ces foyers précaires, vivent 15 700 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf
Données par EPCI



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018
© IGN © Geofla 2.0.2018

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



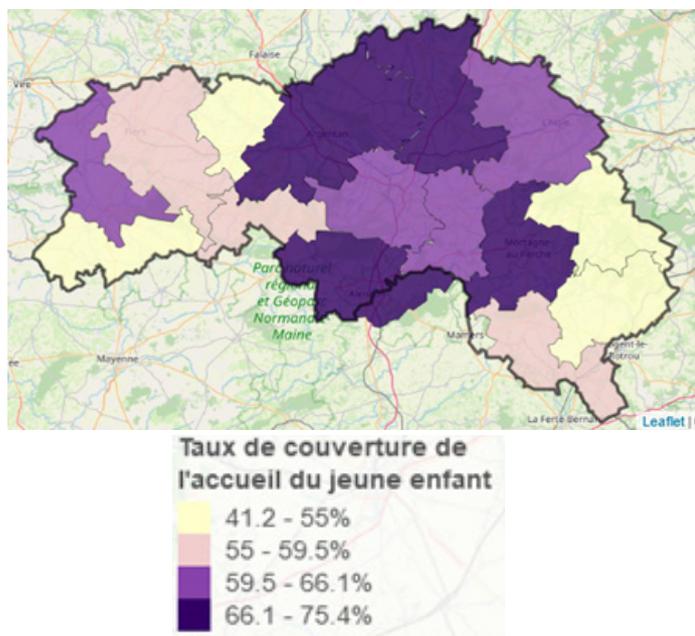
Zoom sur l'évolution du
nombre d'allocataires par
type de prestation

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



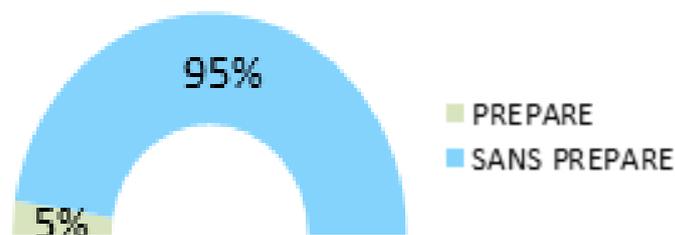
Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019
© IGN ® Geofla 2.0.2017

La Caf de l'Orne soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. **4 650 places sont disponibles pour les familles.**

Prépondérant(e)s sur le département, les assistant(e)s maternel(le)s en proposent 3 400 places, soit 73 % de l'ensemble des places offertes (54 % au niveau national).

L'Orne, avec 63 places offertes pour 100 enfants, se classe au 57^{ème} rang des départements ayant une capacité d'accueil élevée (la moyenne en Métropole est de 60 %).

Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la Prestation Partagée d'Education de l'enfant (PreParE) : 320 enfants ont un parent qui la perçoit.

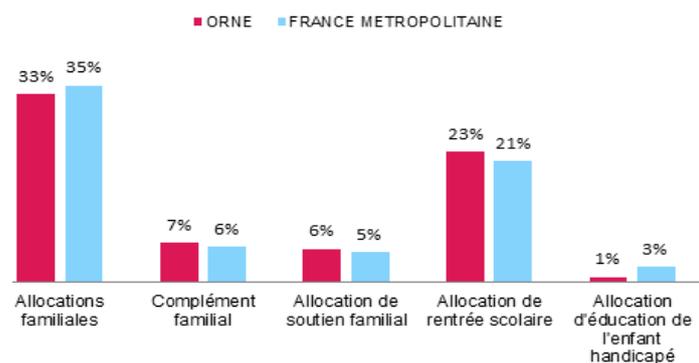
Source : Caf 2021

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



Source : Caf 2021

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- > 33 % des allocataires bénéficient **des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant,
- > 7 % obtiennent **un complément familial** (versé à partir du troisième enfant),
- > 23 % reçoivent une aide visant à **assumer le coût de la rentrée scolaire** pour les enfants,

> **POUR ALLER PLUS LOIN...**
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

- > 6 % perçoivent l'**allocation de soutien familial** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- > 1 % est soutenu dans l'**éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.**

Les structures financées en 2021



Source : Caf 2021

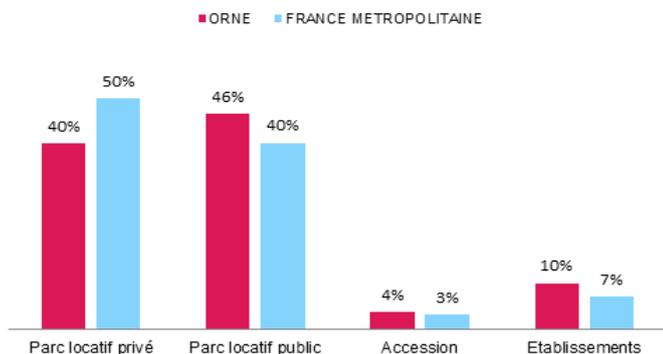
Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



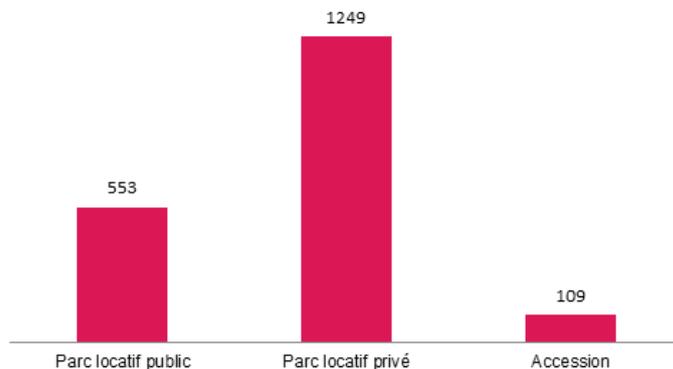
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2021

En décembre 2021, **22 150 foyers** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **42 200 personnes**, soit **15 %** de la population totale du département.

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Après perception des aides au logement, près de 1 900 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges. La nature du logement se révèle être un facteur essentiel.

Dans l'Orne, où le parc locatif privé est majoritaire avec des loyers plus élevés, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger est multiplié par 2 par rapport au parc social.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



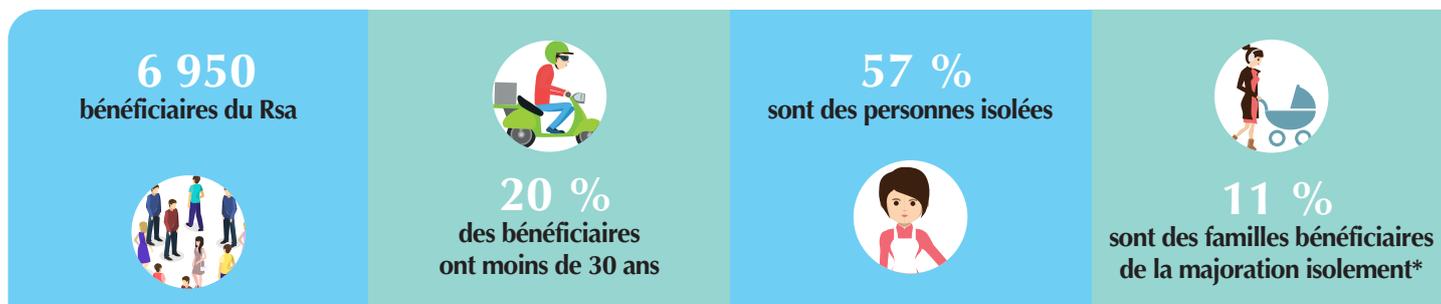
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à **6 950 foyers sur le territoire ornais**.
- **18 200 allocataires** sont bénéficiaires de la prime d'activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Également, incitative à la reprise d'activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour **1 480 foyers** en 2021.

➤ **5 000 Personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles **sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)** ; 54% d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

➤ POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

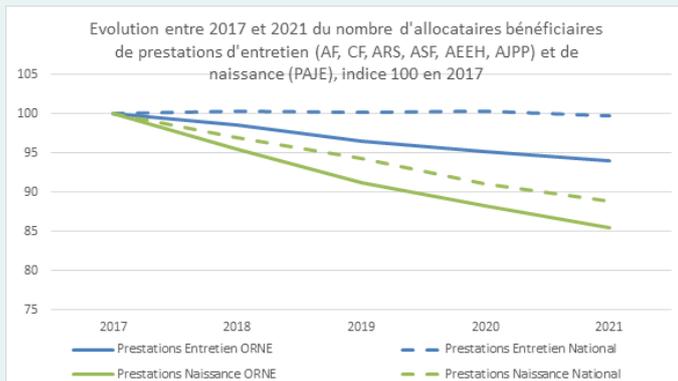


L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre-elles a évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

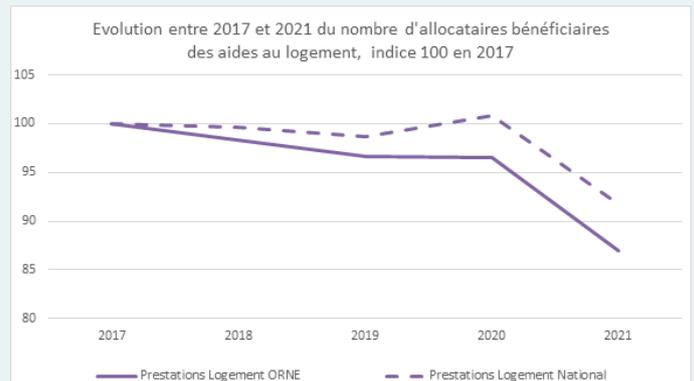
Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

NAISSANCE/PARENTALITÉ



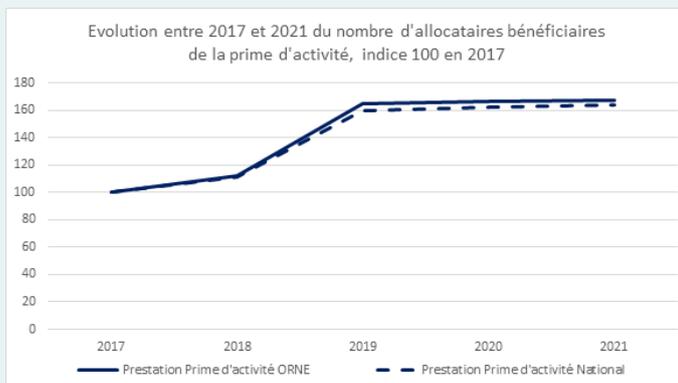
Les baisses tendancielle des prestations « Entretien » et des prestations « d'accueil du jeune enfant » sont plus marquées localement. Elles vont de pair avec la baisse du nombre d'enfants à charge. Celle des prestations « d'accueil du jeune enfant » s'explique par la diminution des naissances et le moindre recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015 visant à équilibrer son recours entre les deux parents.

LOGEMENT



Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse. De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut de bénéficiaire en cas de hausse des revenus².

PRIME D'ACTIVITÉ

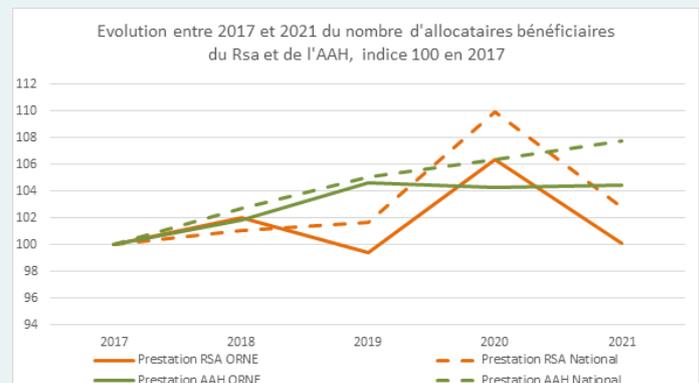


Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier³.

Cette évolution fait suite au mouvement des « gilets jaunes ». La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018.

Dans l'Orne, des actions d'incitation à l'ouverture d'un droit à la prime d'activité sont conduites en partenariat avec la Cpm et l'URSSAF.

SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif⁴. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise.

Le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciellement. Cette hausse est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %⁵.

¹ Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

² Cnaf, L'e-essentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides aux logements de 2021 », 2022.

³ Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

⁴ Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

⁵ DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.